

Former qui et sur quels critères ? Résultats de plusieurs enquêtes - Le point de vue des étudiants du 2ème cycle

Marie BOUSIGUES

Résumé

Pour permettre aux étudiants un choix de spécialité éclairé à l'issue du 2ème cycle, une découverte précoce et optionnelle de la chirurgie est nécessaire. A ce titre, la mise en place d'un cadre réglementaire pour l'emploi d'aide opératoire (d'accès restreint à l'heure actuelle) a plusieurs avantages. La généralisation des UE de découverte des carrières chirurgicales, et la représentation des spécialités chirurgicales dans les Forums des Métiers de la Santé, qui permettent aux étudiants de découvrir les différentes spécialités peuvent également être intéressantes.

De plus, une initiation et une préparation au stage en chirurgie semble nécessaire. En effet, l'enseignement théorique et pratique de la chirurgie, qui passe notamment par les séances de dissection, est largement plébiscité par les étudiants. Pour leur permettre de se préparer aux stages, il peut être intéressant de développer ces enseignements pratiques, par la création de parcours de masters de recherche par exemple. Les étudiants sont également demandeurs d'une formation au bloc opératoire, que ce soit l'habillage en stérile, ou l'apprentissage des grands types de sutures.

Par ailleurs, avec la réforme du 2ème cycle, il y a une véritable nécessité de renforcer la pédagogie des encadrants et la proposition de stages mixtes, mêlant bloc opératoire et consultation. De plus, la 6ème année étant pré-professionnalisante, il peut être intéressant de développer des stages à modalités d'exercice variées.

Enfin, cette réforme du 2ème cycle a un impact sur le droit au remord et la formation au cours du 3ème cycle par la mise en place d'une procédure d'appariement. Il paraît donc important de permettre aux étudiants de valider des compétences pouvant faciliter la réorientation dans le cadre d'un droit au remord ou d'un 2ème DES.